



**DEC133103INSIS**

**Décision portant nomination de Monsieur Stéphane BILA aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRÉSIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Stéphane BILA, chargé de recherche 1<sup>ère</sup> classe du CNRS, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes, Du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014. Sa mission a pour objet d'assister le directeur adjoint scientifique de la section 8 en charge des activités scientifiques antennes et circuits hyperfréquences.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Stéphane BILA demeure affecté à l'UMR7252 – XLIM – Limoges.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, Monsieur Stéphane BILA percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Poitou-Charentes.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président  
Alain Fuchs

**DEC133447dr08**

**Décision portant nomination de M. Jean-Philippe CORBELLINI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte USR3501 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire » - MSHVL**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122896DGDS du 19 décembre 2012 approuvant la création de l'unité de service et de recherche n°USR3501 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire » - MSHVL dont la directrice est Mme Marie-Luce DEMONET ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 1<sup>er</sup> février 2012 ;

Considérant que M. Jean-Philippe CORBELLINI a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes et l'Université François Rabelais de Tours les 7-8, 14-15 et 28-29 juin 2012 à Tours, d'une durée de 42 heures ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Jean-Philippe CORBELLINI, Technicien de classe normale, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n°USR3501 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire » - MSHVL à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013

M. Jean-Philippe CORBELLINI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Philippe CORBELLINI est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Fait à Orléans le 20 décembre 2013

La directrice de l'unité  
Marie-Luce DEMONET

Visa du président de l'Université François Rabelais  
Loïc VAILLANT  
Date 20 décembre 2013

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE  
Date 14 janvier 2014

**DEC133449dr08**

**Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC et de l'unité mixte UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC122743DSI du 05 janvier 2012 portant création de l'unité mixte n°UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO ;

**Vu** la décision n° DEC122739DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC ;

**Vu** la décision n° DEC131692INSU du 03 juin 2013 portant nomination de M. Yves COQUET aux fonctions de Directeur de l'unité mixte de service n°UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre » - OSUC ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité UMR7327 – ISTO en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Centre Limousin Poitou-Charentes du 23 septembre 2008 au 24 octobre 2008, d'une durée de 42 heures ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Marielle HATTON, Technicienne de classe exceptionnelle, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein des unités mixtes n°UMR7327 – ISTO et UMS3116 – OSUC à compter du 09 avril 2013.

Mme Marielle HATTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marielle HATTON est placée directement sous l'autorité des directeurs d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet rétroactivement au 09 avril 2013

Fait à Orléans le 20 janvier 2014

Le directeur de l'unité UMR7327  
Bruno SAILLET

Le Directeur de l'unité UMS3116  
Yves COQUET

Visa du président de l'Université d'Orléans  
Youssefi TOURE  
Date

Visa du délégué régional du CNRS  
Patrice SOULLIE  
Date